

## Formation FSE OPCA « Comprendre et appliquer l’instruction DGEFP du 9 février 2011 »

### Objectifs pédagogiques :

A l’issue du stage les participants seront en capacité de :

- Comprendre les logiques et les grandes règles de la programmation FSE 2007-2013
- Appréhender le positionnement des OPCA dans le FSE
- Construire et gérer un projet FSE selon les attendus

### Public :

Personnes susceptibles de monter et gérer des projets co-financés par le FSE au sein d’un OPCA

### Pré-requis :

Aucun

**Durée :** 1 journée

### Contenu et organisation de la formation :

#### **1<sup>ère</sup> partie : Le FSE 2007-2013 – Contexte, définitions, opportunités**

- 1.1. Le FSE : un fonds structurel
- 1.2. Présentation du programme opérationnel FSE
- 1.3. Comment les OPCA peuvent-elles s’inscrire dans ce programme ?

#### **2<sup>ème</sup> partie : Concevoir et gérer un projet FSE 2007-2013 dans le cadre de l’instruction du 9 février 2011**

- 2.1. L’interlocuteur FSE
- 2.2. Candidater au FSE : renseigner la demande de subvention selon les attendus
- 2.3. La convention FSE
- 2.4. Les procédures FSE spécifiques aux OPCA
- 2.5. Les outils nécessaires
- 2.6. Remontée de bilans, contrôles et versement de l’aide communautaire

Evaluation de la session

A l’issue du stage, chaque participant présent recevra une attestation de présence.  
RACINE dispose d’un numéro d’activité en tant qu’organisme de formation.